

Département de Vaucluse Arrondissement d'Apt Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 084-218400851-20250324-2025-CM2403-3-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/04/2025 Publication : 24/03/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



## EXTRAIT DU

## Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Commune de MURS

## Séance du 24 Mars 2025

Membres<br/>en exerciceQuorumPrésentsPouvoirsVotants106649

Objet de la Délibération	L'an deux-mille-vingt-cinq, le 24 Mars à dix-huit heures, les
Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2024 du Budget Annexe « Régie des transports	membres du Conseil Municipal de la commune de Murs, convoqués le 14 Mars 2025, se sont réunis au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur le Maire, M. ARENA Xavier.
scolaires » –	Présents: M. ARENA Xavier, M. BOUYGES Philippe, M. BRIEULLE André, Mme COELHO-COSTA Laure, M. MALBEC Christian, Mme NOLLET Catherine.
DELIBERATION N°2025-CM2403-3	Absents excusés: M. ACHARD Patrick (procuration à M. André BRIEULLE), Mme HAESEVOETS Patricia (procuration à Mme Laure COELHO-COSTA), Mme PETIT-DE-LA-RHODIERE Marie-Eve (procuration à Mme Catherine NOLLET), M. VAYSON DE PRADENNE Bruno (procuration à M. Xavier ARENA).
	Secrétaire de séance : M. Christian MALBEC.

## Délibéré :

Monsieur le Maire donne lecture du Compte Financier Unique 2024 dont les éléments principaux se résument comme suit :

		Dépenses (€)	Recettes (€)	Solde d'exécution (€)
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section d'exploitation	5.911,59	9.454,44	+ 3.542,85
(mandats et titres)	Section d'investissement	0	0	0

		т	т-
	Report en section	0	70.637,93
REPORTS DE L'EXERCICE	d'exploitation (002)		
(N-1)	Report en section	0	133 830,69
	d'investissement (001)		

RESTES A REALISER A	Section d'exploitation	0	0
REPORTER EN N+1	Section d'investissement	0	0

RESULTATS CUMULES	Section d'exploitation	5.911,59	80.092,37	+ 74.180,78
	Section d'investissement	0	133.830,69	+ 133 830,69
	TOTAL CUMULE	5.911,59	213.923,06	+ 208.011,47

A l'unanimité des présents, le Conseil municipal élit Madame Laure COEHLO-COSTA, Adjointe au maire, pour assurer la présidence concernant le vote du Compte Financier Unique 2024 du Budget Annexe « Régie des transports scolaires » de la Commune de MURS, dressé par Monsieur Xavier ARENA, Maire.

Vu le Budget Primitif de l'Exercice 2024 ;

Constatant l'identité de valeurs avec les indications du Comptable public ;

Reconnaissant la sincérité des restes à réaliser et des résultats de l'Exercice 2024 ;

Sous la présidence de Madame Patricia HAESEVOETS, Adjointe, le Maire s'étant retiré au moment du vote conformément à l'article L2121-14 du CGCT, il est procédé au vote du CFU.

Il est proposé au Conseil municipal :

• D'approuver le Compte CFU 2024 du Budget annexe « Régie des transports scolaires » tel que susvisé.

> Le Conseil, Entendu l'exposé du rapporteur Délibère

> > Adopté à l'unanimité

Monsieur le Maire ayant quitté la salle et ne prenant pas part au vote

Ainsi délibéré en séance publique les jour, mois et an susdits (Suivent les signatures)

Pour copie conforme

Le Secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme.

M. MALBEC Christian

Xavier AREN